



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2019

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP TARBES
1 BD MARECHAL JUIN
65023 TARBES CEDEX 9



M SABLIERE ROGER
29 RUE DESAIX
65000 TARBES

Vos références

Numéro fiscal (C) : 01 92 164 717 101
Référence de l'avis : 19 65 4168068 62
Numéro de contrat de prélèvement : P3 65 0065951 56
RUM* : FR46ZZZ005002P365006595156
Numéro de propriétaire : 440 S02319 W

Débiteur(s) légal(aux) :
USUF/INDIVIS 4101 MBDBD9
M SABLIERE ROGER JOSEPH D

USUF/INDIVIS MBFGKT
MME GUITTET JACQUELINE T

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 12/08/2019
Date de mise en recouvrement : 31/08/2019

* Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT À PAYER

Au plus tard le **15/10/2019**

3 619,00 €

Le montant de l'impôt prend en compte la révision des valeurs locatives des locaux professionnels (voir notice partie « Révision des valeurs locatives des locaux professionnels »).

Vous avez choisi le prélèvement à l'échéance.

Sauf avis contraire de votre part avant le 01/10/2019

directement sur **impots.gouv.fr**

ou auprès de votre centre prélèvement service,

la somme à payer sera prélevée le 25/10/2019

sur le compte bancaire indiqué ci-dessous.

VOUS N'AVEZ RIEN À ENVOYER.

Compte à débiter :

Numéro de compte : FR05 2004 1010 1601 4186 2P03 773

Titulaire : M SABLIERE ROGER

Établissement teneur du compte : LBP CENTRE DE TOULOUSE

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

F-I I V T 1 2 060819 H 3 0 0

65028

VOS DÉTAILS

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone :**
 - Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service : 0 810 012 011 * - courrier : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE 69327 LYON CEDEX 3
 - Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :
 Pour obtenir des réponses plus détaillées :
 - Sur le paiement de votre impôt :
SIP TARBES
1 BD MARECHAL JUIN 65023 TARBES CEDEX 9
Tél : 05 62 44 40 50
 - Sur le montant de votre impôt :
SDIF HAUTES PYRENEES CELL 1 BRD DU MARECHAL JUIN
65023 TARBES CEDEX 09
Tél : 05 62 44 40 59



* (Service 0,06 €/min + prix appel - depuis l'étranger, renseignez-vous auprès de votre opérateur)

Département : 650 HAUTES-PYRENEES

Commune : 440 TARBES

TF 2019		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2018	30,17 %	%	0,265 %	24,69 %	0,205 %	10,10 %	0,216 %	
	Taux 2019	29,90 %	%	0,398 %	24,69 %	0,196 %	8,11 %	0,211 %	
	Adresse	29 RUE DESAIX							
	Base ①	3521		3521	3521	3521	3521	3521	
	Cotisation	1053		14	869	7	308	7	2258
	Cotisation lissée ②								
	Adresse	62 RUE LARREY							
	Base ①	1938		1938	1911	1938	1952	1938	
	Cotisation	579		8	472	4	158	4	
	Cotisation lissée ②	586		8	472	4	158	4	1232
Cotisations 2018	1636		14	1327	11	547	11		
Cotisations 2019	1639		22	1341	11	466	11	3490	
Variation	+0,18 %	%	+57,14 %	+1,06 %	0 %	-14,81 %	0 %		
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2018	%	%	%	%	%	%	%	
	Taux 2019	%	%	%	%	%	%	%	
	Bases terres non agricoles								
	Bases terres agricoles								
	Cotisations 2018								
	Cotisations 2019								
	Variation	%	%	%	%	%	%	%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
	Base État						Droit proportionnel :		
	Base Collectivité						Droit fixe :		
Il est rappelé qu'un lissage de - 1 € par an a été calculé en 2017 sur les cotisations de vos locaux professionnels pour rendre progressive leur baisse sur 10 ans. La taxe sur les ordures ménagères comprend une part incitative de 22€						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			129
						Dégrèvement Habitation principale			Dégrèvement JA État
						Montant de votre impôt :			3619